



Véronique Sousset

défense légitime

Défendre un homme que l'opinion
considère comme un monstre
Le récit bouleversant d'une avocate

récit **br**

la brune au rouergue

Présentation

Directrice d'établissement pénitentiaire, Véronique Sousset choisit en 2008 de passer « des barreaux au barreau » en devenant avocat, pendant quatre ans. Durant cet intervalle, elle est commise d'office dans une affaire terrible qui peut faire vaciller toute foi en l'homme : elle accepte la défense d'un père meurtrier de son enfant. Elle va alors éprouver le sens de son engagement. Comment se confronter à la part la plus sombre de l'humain ? Un homme se réduit-il à son acte aussi effroyable soit-il ?

Dans ce procès de l'indicible, elle est allée chercher les mots pour répondre à cette question maintes fois posée : Comment défendre un monstre ?

Graphisme de couverture : Olivier Douzou
Illustration de couverture : © Michel Galvin

ISBN : 978-2-8126-1249-7
© Éditions du Rouergue, 2017
www.lerouergue.com

Véronique Sousset



défense légitime

récit
la brune au rouergue

Remerciements

À mes parents,

*À cette auteure, elle se reconnaîtra,
qui m'a encouragée à poursuivre
mon rêve,*

*À toutes celles et ceux qui m'ont
portée, de leurs sourires, de leurs
bienveillantes attentions, de leurs
précieus conseils, de leur confiance
et de leur ardeur dans cette aventure,*

*À vous qui comblez cette folie,
à laquelle un jour j'ai cru, d'être lue.*

À sa mémoire.

*Quiconque lutte contre un monstre
devrait prendre garde dans le combat
à ne pas devenir monstre lui-même.
Et quant à celui qui scrute le fond de
l'abysse, l'abysse le scrute à son tour.*

Friedrich Nietzsche

*La nuit
Dans la nuit,
Je me suis uni à la nuit
À la nuit sans limites.
À la nuit.*

Dans la nuit, Henri Michaux

*Lorsque ta vue veut pénétrer trop loin
dans les ténèbres, il advient qu'en
imaginant, tu t'égares.*

La Divine Comédie, Dante

Prologue

La question est sans réponse *a priori*. Comment, lorsque gronde la colère des faits, affirmer autre chose que ce qu'il est commun d'entendre ? Éviter l'hyperbole au profit de la mesure ?

Comment défendre ce que l'opinion nomme un monstre ?

Parce que tout être humain a le droit d'être défendu au nom des lois de la République, de ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Et si défendre n'était pas excuser, ni trouver des circonstances atténuantes, mais expliquer, donner du sens, guider sur le chemin escarpé de la vérité, pour juger en connaissance de cause, surtout quand la peine encourue est lourde ? Puisque chacun peut un jour être désigné juré en cour d'assises, chacun a le droit et le devoir de savoir qui il va juger, qui est cet homme derrière le crime.

Et s'il n'y avait pas de monstre, juste un homme, un semblable, derrière la monstruosité des faits ?

Je n'étais pas prédisposée à connaître cette histoire, ni à cette rencontre. J'avais prêté serment comme on embrasse un

être cher, avec conviction et affection. Je savais que la profession d'avocat exercée en droit pénal tient de la position, parfois intenable. J'aurais pu choisir une matière moins chargée en émotions contrastées, mais la sérénité professionnelle ne sied pas à ce qu'il est convenu de nommer une excessive.

J'exerçais alors dans une ville moyenne, après avoir pris mes marques sur les parquets d'un tribunal plus modeste où, faute d'avocats pénalistes de renom, j'avais pu m'exercer à la défense et me faire une petite réputation.

J'allais connaître d'une terrible affaire dont les journaux se sont fait l'écho en la reprenant du seul prénom de la victime, une enfant. Cet usage sans le nom du père accentue la solitude. Effet médiatique garanti mais dramatique et implacable pour la défense, même s'il est un juste hommage : le prénom de la justice faite à la mémoire de l'enfant disparue.

PLONGÉE EN « OBSCURCIE »

*Avec force précautions, je rôde autour des profondeurs, leur sou-
tire quelques vertiges et me débine, comme un escroc du Gouffre.*

Emil Cioran

Est-ce aisé de dire que l'on est un monstre ?

« Monstre », un des rares mots de la langue française qui ne rime avec aucun autre. Du latin *monstrum* : phénomène singulier avant que de désigner un être qui fait horreur. Je n'en avais jamais côtoyé de si près. J'ai fait sa connaissance. Rien n'efface cette expérience. Abasourdie, on baisse le regard dans un premier temps, puis on lève la tête pour lui faire face.

Me voilà devant toi ? Vous ? Comment s'adresse-t-on à un monstre ?

Je choisis « vous », autant pour la distance qu'il permet que parce que vous n'êtes pas qu'un.

Vous n'avez pas été un allié, vous n'êtes pas un ami mais vous êtes plus qu'une connaissance. Je vous ai rencontré, de ces rencontres singulières, terriblement humaines.

Nos mots se sont adressés, nos voix se sont entendues. Vos silences ont fait écho, mon timbre a résonné. Je vous ai porté et vous m'avez apporté, mais je suis restée, aux yeux de l'opinion, l'avocat d'un salaud.

Je deviendrai au fil des audiences le salaud d'avocat. La doxa a toujours raison. Alors, pour conjurer l'opinion, je me suis dépêchée de trouver un sens à votre défense, avant que ce qui nous faisait converger l'un vers l'autre ne tourne à l'hostile.

J'ai commencé avec vous par la fin, puisque vous reconnaissiez l'ensemble des faits, que vous étiez coupable et responsable de vos actes. Commencer par la fin, c'était le sens de votre histoire, celle qui allait devenir la nôtre.

Cette histoire que vous aviez débutée sans moi, dans laquelle j'allais m'insinuer par obligation et tenter d'y inscrire une suite.

J'ai soulevé le point final que vous aviez déjà mis, afin d'entrevoir les points de suspension et reprendre du début.

La question qui m'agite est la suivante : est-on un monstre parce que l'on a commis une monstruosité ? Se peut-il qu'émerge de cette gangue la question de l'inhumain dans l'humain et puis-je la faire partager ?

Je me souviens vous avoir posé la question dans une salle bondée au premier matin du procès : « Est-ce aisé de dire que l'on est un monstre ? »

Cette question uppercut vous sonne et je vous somme d'y répondre face à la foule compacte dont la rumeur nous parvient chaque jour, dans la salle de la cour d'assises.

Je me redresse, fais claquer ma manche noire en plongeant mes yeux tour à tour dans les vôtres et dans ceux de la foule qui guette jusqu'à mes battements de cils.

Je vous repose la question : « Est-ce aisé de dire que l'on est un MONSTRE ? »

J'appuie sur ce dernier mot, je m'accroche à vos lèvres qui ne peuvent plus sourire et vous me répondez incrédule, avec ce ton bêtement ingénu : « OUI ? » Un oui interrogatif.

Vous n'aviez qu'à répondre NON... Non, ce n'est pas facile de dire que l'on est un monstre.

Je ne vous ai jamais dicté de réponse. Une fois encore vous prouvez que vous ne savez pas dire non.

Je m'affaisse, au désarroi. Vous comprenez mais trop tard, comme depuis des années, ce que l'on attend de vous. J'ai raté ce qui n'était pas qu'un effet de manche mais une tentative de libérer votre parole. Cette unique liberté, celle qui vous reste de dire, enfin, une parole pleine.

Pourquoi savez-vous me répéter lancinant depuis des mois dans notre huis clos : « Je suis un monstre, je suis un monstre, je suis un monstre... » si vous ne pouvez pas le dire quand je vous le demande devant eux ?

Mais vous n'avez pas compris ma question. Vous avez pensé que de répondre par la négative serait entendu comme une négation de la vérité de votre effroyable crime. Or, je ne vous demandais pas de qualifier ce que vous aviez commis, mais de m'aider à vous faire entendre au-delà de l'acte.

Un homme ne peut dire « Je suis un monstre » sans tomber dans le néant. J'y vois le parallèle avec ce que j'ai entendu un jour de la part d'un expert, expliquant aux jurés qu'aucun être humain ne peut dire : « Je suis mort. » C'est une limite impossible à l'énonciation car la mort ne se dit jamais à la première personne et que l'on ne peut anticiper et dire au présent sa fin, son être qui n'est plus.

C'est à vos côtés, plus qu'auparavant dans l'assistance de « délinquants d'habitude », de pauvres bougres, d'hommes et de femmes confrontés à la justice pour la première ou énième fois, que j'ai éprouvé physiquement le sens de mon engagement. Ce serment d'exercer avec dignité, conscience,

indépendance, probité et humanité. Je me souviens du jour où je l'ai prononcé, officialisant mon entrée au barreau, dans la salle aux lustres dorés et aux tentures de velours carmin d'un tribunal.

Je n'avais retenu que les mots solennels, pas leur signification à l'épreuve.

Et cette question maintes fois entendue ensuite : « Comment peut-on défendre cet homme ? »

C'est vous le premier à me l'avoir posée. « Je suis coupable, à quoi ça sert de me défendre, moi qui veux être condamné ? »

Je n'ai pu tout de suite vous apporter la réponse. Ce n'est qu'en vous apprivoisant que j'ai pu formuler le sens de ma présence. Vous défendre afin de vous redonner cette part d'humanité que nous partageons. « Un homme ne se réduit pas aux actes qu'il a commis, aussi terribles soient-ils. » Je répète souvent cet aphorisme, surtout à qui ne veut pas l'entendre. Vous êtes le premier que j'ai dû convaincre. Vous m'avez entraînée à répondre à la question de la défense.

Je vous ai aussi redonné le sens de la dignité. Cette valeur que vous aviez perdue, dissoute par vos poings ou au goulot d'une bouteille d'alcool. Si vous n'êtes qu'un monstre, alors c'est aussi cette victime que l'on nie. Elle n'est pas seulement une créature floue ou « la maladroite », comme elle se qualifiait pour vous protéger.

C'est donc aussi cela défendre : contribuer à faire entendre comment cet homme qui nous ressemble peut commettre le crime d'enfance. Permettre aux juges d'aller à votre rencontre et ne pas oublier, dans l'enchaînement des faits, la personne rencontrée. Je me suis appliquée à rechercher la fraternité égarée qui pousse à réinterpréter cette « banalité du mal » définie par Hanna Arendt, pour comprendre au plus fort du terme ce

que Freud a, lui, découvert au-delà du principe de plaisir : la pulsion de mort.

Vous faire advenir autre aux yeux de tous et laisser chacun libre de souhaiter que la peine infligée vienne réparer le mal.